

Réf: Dossier 445714

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU PAPIER ET DU PLASTIQUE » en abrégé « SI2P »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE
SUR LE LOT 38, ILOT 3 ET PARCELLE : 19., Lot 38, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU PAPIER ET DU PLASTIQUE » en abrégé « SI2P »

Objet : TRANSFORMATION DU PAPIER ET DU PLASTIQUE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE SUR LE LOT 38, ILOT 3 ET PARCELLE : 19., Lot 38, Ilot 3

Dirigeant(s) M CHOUR ABBAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10557 du 15/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63425/GTCA/RC/2025 du 15/10/2025

